RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04656
Numéro SIREN : 839 402 757
Nom ou dénomination : ABC FACTORY

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2023 sous le numéro de dépôt 5549

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

5549

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
05 JUIL. 2023
PONTOISE

N° 2065-SD
2023
cerfa
N° 11084*24
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	☑
Déclaration souscrite pour le résultat d'emsemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
ABC FACTORY - SIREN : 839402757	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
20 RUE LAVOISIER	
95300 PONTOISE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées | Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	7 471		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
Entreprise nouvelle, art 44 *septies*	☐	Zone franche d'activité art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A			☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*			☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F — CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G — ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre : ☐

2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

H — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisée			
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**			

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☑

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires	 Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires	 Remboursements

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTRERPISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | ABC FACTORY - SIREN : 839402757 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

							Exercice N clos le 31/12/2022	Exercice N-1 clos le 31/12/2021
	ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012				
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	15 009	016	6 523		8 486	5 834
	Immobilisations corporelles	028	10 318	030	1 447		8 871	6 492
	Immobilisations financières (1)	040	6 460	042			6 460	6 350
	TOTAL I (5)	044	31 787	048	7 970		23 817	18 676
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052				
	Stocks marchandises	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	37 839	070			37 839	1 110
	Créances autres (3)	072	334	074			334	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	10 733	086			10 733	32 359
	Charges constatées d'avance	092		094				
	TOTAL II	096	48 906	098			48 906	33 469
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	80 693	112	7 970		72 723	52 145

	PASSIF			Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	1 500	1 500
	Ecarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	150	26
	Réserves réglementées		130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132		
	Report à nouveau		134	18 300	-4 058
	Résultat de l'exercice		136	6 350	22 483
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	TOTAL I		142	26 300	19 951
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	12 941	13 024
	Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N	169	172	33 482	19 170
	Produits constatés d'avance		174		
	TOTAL III		176	46 423	32 194
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	72 723	52 145

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABC FACTORY - SIREN : 839402757 ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE					N clos le 31/12/2022	N-1 clos le 31/12/2021
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		1 937
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217		218	285 645	181 763
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	1	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	285 646	183 701
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	8	
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	500	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		immobilier	242	186 282	116 753
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243		244	5 853	131
Rémunérations du personnel				250	76 500	37 615
Charges sociales				252	1 643	1 721
Dotations aux amortissements				254	7 271	700
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259		262		1 074
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	278 057	157 994
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	7 589	25 707
Produits financiers	(III)			280		2
Produits exceptionnels	(IV)			290		28
Charges financières	(V)			294	-1	
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	(VI)	347	300	119	3
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348			
Impôts sur les bénéfices	(VII)			306	1 121	3 251
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	6 350	22 483

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2						
					312	6 350	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	1 121	
Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997

Déductions							
	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987		342
	Reprise d'entreprise en difficulté	981		Jeune entreprise innovante	989		
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements outre mer	344		
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992					
Dont divers	Créance report en arrière du déficit				346		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649		

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	7 471	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables				360
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	7 471	372

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : ABC FACTORY - SIREN : 839402757 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale / Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	6 523	412	8 486	414		416	15 009	
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442	733	444		446	733	
Installations générales, aménagements divers		450	6 503	452	1 334	454		456	7 837	
Matériel de transport		460		462		464		466		
Autres immobilisations corporelles		470		472	1 748	474		476	1 748	
Immobilisations financières		480	6 350	482	110	484		486	6 460	
TOTAL		490	19 376	492	12 411	494		496	31 787	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500	689	502	5 835	504		506	6 524
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532	171	534		536	171
Installations générales, aménagements divers	540	11	542	1 264	544		546	1 275
Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570	700	572	7 270	574		576	7 970

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : ABC FACTORY - SIREN : 839402757 — Néant ☑

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
	TOTAL à reporter	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : ABC FACTORY - SIREN : 839402757			Néant ☑
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

DGFiP N° 2033-F-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ABC FACTORY - SIREN : 839402757 |

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet AOUAD
Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 22/01/1979 N° Département 99 Commune GHAZAOUET Pays ALGÉRIE
Adresse : 2 ALLEE DES CERISIERS
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Titre Nom complet
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse :

SAS ABC FACTORY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros

Siège social :
20 rue Lavoisier
95300 PONTOISE

839 402 757 R.C.S. PONTOISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 JUIN 2023

N°	Liste des Actionnaires	Représentant	Nbre D'actions	SIGNATURE
1	Monsieur AOUAD Djedid		100	
	TOTAL		**100**	

Certifié sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée à 100 actions, présents ou représentés, possédant ensemble 100 titres.

Le Président

SAS ABC FACTORY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros

Siège social :
20 rue Lavoisier
95300 PONTOISE

839 402 757 R.C.S. PONTOISE

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSE530MBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 14 juin 2023

L'an 2023, le quatorze juin,

Au 20 rue LAVOISIER – 95300 PONTOISE, Messieurs AOUAD Djedid, demeurant au 2 Allée des cerisiers – 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Propriétaires de la totalité des 100 actions de 10 € de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la Société « SAS ABC FACTORY », agissant en leur qualité d'actionnaires de ladite société,

I - ONT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur AOUAD Djedid a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de cet exercice.

II - ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'affectation du résultat de cet exercice, la constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Les actionnaires, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuvent les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils leur ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 6 350 euros. Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans leur rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par un bénéfice de 6 350 euros.

Elle décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 6 350 euros de la manière suivante :

- 1500 euros au capital social
- 150 euros au poste de réserve légale
- 18 300 euros au poste report à nouveau qui s'élève désormais à la somme de 24650 euros.

TROISIEME DECISION

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les actionnaires et répertorié sur le registre des décisions des actionnaires.

Signature des actionnaires



SAS ABC FACTORY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros

Siège social :
20 rue Lavoisier
95300 PONTOISE

839 402 757 R.C.S. PONTOISE

RAPPORT DU PRESIDENT
Sur les conventions visées
A l'Article L 227-10
Du Code de Commerce
Assemblée Générale Ordinaire
Du 14 JUIN 2023

Cher actionnaire,

En application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce sur les sociétés commerciales, le dirigeant présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires un rapport spécial sur les conventions intervenues entre la société, l'un de ses actionnaires ou son dirigeant.

Les actionnaires déclarent qu'il n'existe à ce jour aucune convention visée par l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Le Président

SAS ABC FACTORY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros

Siège social :
20 rue Lavoisier
95300 PONTOISE

839 402 757 R.C.S. PONTOISE

RAPPORT DE GESTION

Présenté par le Président
À l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 13 juin 2023

Cher actionnaire,

Conformément à la loi et aux statuts, nous voici réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur les comptes de l'exercice ouvert le 01 janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022.

Les comptes de la société seront soumis à votre approbation et vous devrez vous prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous trouverez en pièce jointe :

- Les comptes annuels
- Le rapport du Président
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

De plus, ces documents se tiennent à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

I. <u>Activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et résultat à affecter :</u>

L'activité de notre société au cours du dernier exercice écoulé se décompose comme suit :
L'activité se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes de **285 645 euros.**
Les subventions d'exploitation sont néant et les autres produits sont de 1 euros au titre de l'année 2022. D'où le total des produits d'exploitation s'élevant à **285 646 euros.**

Le total des charges d'exploitation s'élève à **278 057 euros**, prenant en compte :

- 8 euros d'achats de marchandises
- 500 euros d'achat de matière première et d'autre provisionnement
- 186 282 euros d'autres achats et de charges externes
- 5 853 euros d'impôts, taxes et versements assimilés
- 76 500 euros de rémunérations du personnel
- 1 643 euros de charges sociales du personnel
- 7 271 euros de dotations aux amortissements

Le total des produits d'exploitation s'élève donc à **285 646 euros** et le total des charges d'exploitation s'élève à **278 057 euros**.

Le résultat d'exploitation montre pour l'exercice écoulé un bénéfice de **7 589 euros**.

Compte tenu des charges financière de (1) euros et les charges exceptionnelles de 119 euros, le résultat courant avant impôts de la société s'élève à **7 471 euros**.

II. Bilan de la société

L'actif immobilisé net de la société ressort à **23 817 euros**, composé notamment de :

- 8 486 euros d'immobilisations incorporelles
- 8 871 euros d'immobilisations corporelles
- 6 460 euros d'immobilisations financières

L'actif circulant de la société ressort à **48 906 euros,** composé notamment de :

- 37 839 euros de créance clients et comptes rattachés,
- 334 euros de créances autres
- 10 733 euros de disponibilités

Le résultat net comptable de l'exercice ressort à **6 350 euros**, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

- 1 500 euros de capital social
- 150 euros de réserve légale
- 18 300 euros de report à nouveau
- 6 350 euros de résultat de l'exercice

A la clôture de l'exercice, le total du bilan de la société s'élevait à **72 723 euros**.

III. Activité de la société en matière de recherche et de développement

Compte tenu de l'activité de la société, aucune dépense de ce type n'a été engagée sur l'exercice de 2022.

IV. Evénements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

V. Evénements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la rédaction du rapport de gestion

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport de gestion.

VI. Evolution de l'activité de la société

L'objectif fixé par la société est la poursuite de son développement continuant de d'accroître son chiffre d'affaires.

VII. Proposition d'affectation du résultat

Il vous est proposé d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **6 350 euros** de la manière suivante :

- 1 500 euros au capital social ou indviduel
- 150 euros au poste de réserve légale
- 18 300 euros au compte de report à nouveau qui s'élève désormais à la somme de 24 650 euros.

Le Président espère que vous approuverez les comptes qui vous sont proposés et que vous lui donnerez entier quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

La présidence